

>>> Elaborer et mettre en œuvre des projets personnalisés d'accompagnements en EHPAD

L'individualisation de l'accueil et de l'accompagnement constitue un des droits fondamentaux des personnes accompagnées par les établissements et services sociaux et médico-sociaux, dont les EHPAD. Ce droit se traduit par l'élaboration d'un contrat de séjour ou d'un document individuel de prise en charge lors de l'admission, puis par l'élaboration d'un projet personnalisé d'accompagnement. Le projet personnalisé se construit via une "démarche dynamique, une co-construction" entre les différents acteurs, tant pour la phase d'évaluation de la situation, que pour la phase d'identification des objectifs et des modalités d'accompagnement

OBJECTIFS

- | Décrire la démarche d'élaboration, de suivi et d'évaluation d'un projet personnalisé et son articulation avec les différents outils introduits par la loi 2002-2 (contrat de séjour, projet d'établissement)
- | Analyser la pratique d'élaboration et d'animation des projets personnalisés au regard des recommandations de bonnes pratiques de l'ANESM/HAS
- | Appliquer les différentes étapes de la démarche projets (identification des besoins, recueil des attentes et souhaits des personnes, déterminations des objectifs et des moyens d'accompagnement, indicateurs et critères d'évaluation)

CONTENU

- | Cadre législatif et réglementaire relatif au droit à l'individualisation de l'accompagnement : loi 2002-2 et décrets liés (contrat de séjour/PIPC ; projet d'accompagnement)
- | Les étapes d'élaboration du projet personnalisé d'accompagnement : recueil des attentes et évaluation des besoins des personnes et de leurs proches, évaluation pluridisciplinaire, place des proches, définition des objectifs et des moyens
- | Points de repères issus des recommandations de bonnes pratiques de l'HAS
- | Mettre en œuvre les projets personnalisés : pratiques et outils

PRÉREQUIS

- Participer, dans un contexte professionnel, à la mise en œuvre, même partielle, de PPA

MÉTHODES, MOYENS PÉDAGOGIQUES, ÉVALUATION DES RÉSULTATS

- Apports théoriques
- Cas pratiques
- Retours d'expérience
- Questionnaire d'entrée en formation (*attentes*)
Questionnaire à chaud (*acquis et satisfaction*)
Questionnaire à froid entre 3 et 6 mois (*impact sur vos pratiques*)

PUBLIC CONCERNÉ

- Professionnels exerçant en EHPAD, Représentants des usagers

INFOS

	Nicolas FOUQUET
	1 jour / 6 heures
	6 à 15 personnes
	Rennes : CREAL Bretagne 2 B Rue du Patis Tatelin, 35700 Rennes Nantes
 en inter	Non contribuant au CREAL : 300€ Contribuant volontaire au CREAL : 230€
 en intra	Nous consulter